

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

32

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 24 juin 2013



### MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. MILLOT

**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme FAVIER - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

**Membres excusés** : Mme TENENBAUM (pouvoir M. MILLOT) - M. MASSON (pouvoir Mme MODDE) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. PRIBETICH)

**Membres absents** : M. REBSAMEN - M. BOURGUIGNAT

### OBJET

#### DE LA DELIBERATION

**Propriété de la Ville 15, rue Vaillant - Alimentation électrique - Convention de servitudes à conclure entre la Ville et Electricité Réseau Distribution France**

Monsieur Dupire, au nom des commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, de l'écologie urbaine, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La rénovation de logements au sein d'une propriété située 5 ter, rue Vaillant nécessite une nouvelle redistribution électrique de différents postes ainsi qu'une modification du réseau. Aussi, compte tenu des impératifs techniques et de la disposition des lieux, des travaux de branchement et en particulier la pose d'un coffret et de ses accessoires de raccordement sont-ils nécessaires au niveau du bâtiment municipal situé 15, rue Vaillant, situé sur la parcelle cadastrée BR n° 19. Electricité Réseau Distribution France a, en conséquence, sollicité l'autorisation de la Ville pour encastrier dans la façade ce coffret et a proposé la signature d'une convention de servitudes.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, de l'écologie urbaine, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- autoriser Electricité Réseau Distribution France, dans le cadre de la rénovation de l'alimentation électrique des bâtiments situés 5 ter, rue Vaillant, à procéder à l'encastrement d'un coffret et de l'ensemble de ses accessoires dans le mur du bâtiment municipal 15, rue Vaillant située sur la parcelle cadastrée BR n° 19 ;

2- approuver le projet de convention de servitudes à conclure entre la Ville et Electricité Réseau Distribution France, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

3- m'autoriser à signer la convention définitive, ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**